

Réservation Accueil de loisirs des mercredis après-midi Période du 9 mai au 7 juillet 2022

C5

Bulletin réservé
aux élèves de l'école
Gasnier-Guy

Nom de l'enfant : Maternelle Elémentaire (cocher la case correspondante)

Date de naissance (Jour/Mois/Année) : / /

Nom du centre dont vous dépendez :

Si votre demande concerne une modification de réservation déjà effectuée sur cette période, veuillez cocher la case « modification » ci-dessous et recocher l'ensemble des jours de réservation souhaités.

Modification

(Entourer les jours à annuler et cocher les jours de réservation souhaités ou maintenus. Les réservations seront validées en fonction des places disponibles)

Je réserve pour tous les mercredis de l'année scolaire à partir du.....

Mercredi après-midi

MAI

Mercredi 11 mai

Mercredi 18 mai

Mercredi 25 mai

JUIN

Mercredi 1^{er} juin

Mercredi 8 juin

Mercredi 15 juin

Mercredi 22 juin

Mercredi 29 juin

JUILLET

Mercredi 7 juillet

Nom et prénom du responsable légal de l'enfant :

Date : Signature :

RAPPEL :

Quelle que soit la formule (matinée ou journée complète), la réservation est obligatoire et comporte obligatoirement le repas. Elle peut s'effectuer en ligne sur l'Espace Citoyens Familles, via le site de la ville (www.chelles.fr) ou par bulletin papier à envoyer ou à déposer à l'accueil de la Mairie. La réservation n'est validée qu'à réception d'une confirmation écrite. Lorsque la capacité maximale du centre est atteinte, il vous sera proposé, si possible, une place dans un autre centre de loisirs.

Les annulations ou modifications de réservations peuvent s'effectuer au plus tard, 16 jours avant la date de fréquentation.

Les demandes de réservation hors délai seront traitées en fonction de leur date d'arrivée et des places restant disponibles. Elles donneront lieu à une majoration de 1.5 fois le tarif (soit +50%).

BULLETIN(S) À RENVOYER OU À DÉPOSER

Mairie - Pôle inscriptions

Parc du Souvenir Emile Fouchard - 77505 Chelles Cedex